

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan

Division des personnels enseignants du premier degré public

Poste à exigence particulière n°15

Coordonnateur de l'unité d'enseignement (UE) du centre de Kerpape à PLOEMEUR

CADRE DE FONCTIONNEMENT:

L'enseignant affecté sur ce poste est sous l'autorité hiérarchique de l'IEN en charge de l'ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du centre de Kerpape.

L'enseignant spécialisé respecte les procédures, protocoles, l'organisation et les règles internes du service.

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCEES:

- Travailler au sein de l'équipe pluridisciplinaire du centre de Kerpape (médecin spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles, pédiatre, kinésithérapeutes, orthophoniste, ergothérapeute, éducatrice spécialisée, psychologue, assistante sociale, secrétaire)
- Fixer et garantir les modalités de fonctionnement de l'UE
- Elaborer le projet pédagogique de l'unité avec l'ensemble de l'équipe, déterminer les emplois du temps et les services dans le cadre des dispositions réglementaires qui leur sont applicables
- Promouvoir et organiser les temps de scolarisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement (UEE) en lien avec le directeur. Les modalités de coopération avec les écoles ou établissements scolaires partenaires doivent faire l'objet d'une convention intégrée au projet personnalisé de scolarisation (PPS)
- Etre responsable de la tenue des documents relatifs à la scolarité des élèves. Etre informé des entrées, sorties et absences et participer aux réunions d'admission des enfants ou adolescents
- Etre associé aux décisions d'orientation des jeunes et au suivi des scolarisations en milieu ordinaire
- S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des enseignements en cas de scolarisation partagée
- Participer, si nécessaire, aux réunions de coordination des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques dont bénéficient les jeunes au sein de l'établissement
- Etre le partenaire privilégié de l'enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES:

- Détention du CAPPEI (parcours Unité d'Enseignement de préférence)

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE:

Le poste est basé au centre de Kerpape à Ploemeur.

CONTACT:

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Magali GEORGES, IEN en charge de l'ASH, au 02 97 01 86 28.